

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 33

Artikel: Choses et autres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la femme qui nous est adressée, mais le Comité la connaît et cela nous suffit. Si par hasard, mais ce cas est fort rare, l'envoi de Bâle ne convient pas, on peut le refuser, mais comme tout dérangement mérite salaire, on en fait une maîtresse d'école. »

Choses et autres.

La femme à la maison. — Dans les judicieux conseils qu'elle donne à ses sœurs, une dame leur fait comprendre qu'un peu de toilette et de grâce sont nécessaires même en famille; elle engage surtout les jeunes femmes à faire certaines besognes un peu désillusionnantes en l'absence de leur mari, et à veiller à leur tenue, même au plus fort des occupations domestiques. On se coiffe avec goût quand le ménage est terminé, soit; mais il faut au moins arranger proprement ses cheveux en se levant.

Voyez-vous une jeune femme, courant toute la matinée dans sa maison, sous les yeux de son mari, avec une chevelure en désordre, toute enlaidie par ce manque de soins? Certes, elle doit porter des robes simples et dénuées de fanfreluches (nid à poussière en ces circonstances), mais rien n'empêche que cette robe soit bien coupée et, surtout elle doit être sans taches ni trous. On la garantit par un tablier qu'on change, quand il est souillé, et qu'on taille lui-même avec une certaine grâce.

Je ne comprends pas davantage une femme en papillottes ou les cheveux serrés dans les bigoudis en présence de son mari; elle est ridicule, elle est laide. Il lui faut choisir une coiffure qui ne l'oblige pas à perdre la moitié de ses charmes pendant une partie de la journée. Pour qui donc faut-il être belle, si ce n'est pour celui que nous aimons?

Dès le lendemain du mariage, l'épouse doit chercher, par une sainte coquetterie, à plaire à son mari, pour conserver son amour, et lui éviter des désillusions.

Les jeunes filles très instruites.

— Une bonne maman se demandait pourquoi, les hommes en général, redoutent d'épouser une demoiselle lorsqu'elle est très instruite. La chose est bien simple, lui répondit-on. En effet, quelle qualité va rechercher, dans sa femme, le jeune amoureux?... Hélas! il tient avant tout à être bien soigné, bien dorloté; que sa femme sache lui commander de bons repas, qu'elle tienne bien sa maison. S'il pense par hasard aux enfants qui pourront lui venir, pourquoi désirerait-il que leur mère fût instruite. C'est assez qu'elle les empêche de piailler quand ils seront tout petits; quand ils sauront parler, une institutrice leur apprendra à lire et à écrire; puis, dès que cela sera possible, pour les jeunes filles, l'école supérieure, pour les garçons, le collège.

Pour remplir ce que le mari regarde comme les devoirs conjugaux, à quoi bon une femme très instruite?

D'ailleurs si le jeune homme est d'intelligence moyenne et la femme très instruite, neuf fois sur dix ce sera celle-ci qui portera les culottes. Se dire, avant de se marier, qu'on sera sûrement mené par sa femme, cela n'a rien d'agréable.

Un homme d'intelligence moyenne veut

bien d'une femme sépérieure aux autres femmes, mais pas à lui.

Voilà tout le secret.

Les dames qui offrent à dîner.

Je suppose une veuve et sa fille offrant à dîner à des messieurs: doivent-elles se servir avant leurs convives?

Eh bien, si ces invités ont des habitudes de courtoisie chevaleresque, ces dames se serviront les premières, sans hésitation. Si elles doutent de la parfaite éducation de leurs hôtes, si elles craignent de les froisser, elles peuvent faire offrir le plat au plus âgé d'entre eux; mais quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, et si humble que soit la condition des convives, ils refuseront de se servir avant les dames; en ce cas, celles-ci n'insisteront pas.

Il peut encore se trouver un vieillard parmi ces invités. Si la maîtresse de la maison est encore jeune, avec une prévenance en quelque sorte filiale, elle lui fera présenter le plat avant elle, que ce soit un homme du monde ou non; mais si le vieillard exige qu'elle se serve la première, elle obéira simplement, pour ne pas lui déplaire.

Usages et coutumes. — Sous ce titre, le supplément du *Petit Journal* disait, il y a quelques mois:

« Il y a des gens qui professent une grande indépendance de caractère en matière de savoir-vivre. Ils pratiquent rigoureusement le cérémonial et l'étiquette, dans tous ses détails de pompe et de luxe; mais pour le reste ils en prennent largement à leur aise avec leurs amis et leurs connaissances.

C'est ainsi, me disait-on l'autre jour, qu'une Parisienne « d'une haute distinction » se contente de reconduire jusqu'à la porte de son salon, exclusivement, les dames qui viennent la voir, alors même qu'elle n'a pas d'autres visiteurs autour d'elle.

Eh bien! cette dame, qui est jeune, ou encore jeune et ingambe, manque tout à fait aux préceptes de la politesse élémentaire. Nous devons accompagner nos visiteurs jusqu'au bout, pour leur prouver que nous tenons à jouir de leur compagnie le plus longtemps possible, pour leur épargner la peine d'ouvrir les portes, opération qui peut aussi avoir l'inconvénient de souiller les gants ou de les faire craquer.

On reconduit jusqu'à la porte de la rue si on habite une maison entière, jusqu'à la porte de l'antichambre si on n'occupe qu'un appartement. Le seul cas où la maîtresse de maison soit dispensée de ce devoir envers une femme, c'est quand il y a d'autres visiteurs au salon.

Elle ne peut, en effet, abandonner ceux qui restent pour celle qui sort; aussi le maître de la maison reconduit-il les femmes et les hommes, quand la dame du lieu en est empêchée par le motif que nous venons d'indiquer. Une fille, une sœur, une nièce ou une amie très intime peut la remplacer pour accompagner les dames qui sortent... toujours lorsqu'elle est retenue au salon. »

Invitations. — Le même journal parlant des formules à employer pour refuser ou accepter une invitation, donnait les conseils suivants:

« Lorsqu'il s'agit d'une soirée, il n'est pas

de nécessité absolue que les amphytrions soient fixés sur le nombre des invités qui acceptent. En conséquence, on peut se borner à envoyer sa carte, dès la réception du billet d'invitation, et ensuite assister ou non à la réception. Voilà la stricte obligation. Toutefois, il serait plus aimable d'ajouter quelques mots sous son nom:

Monsieur et Madame X. « remercient Monsieur et Madame Z. d'avoir pensé à eux et espèrent que rien ne les empêchera de profiter de la gracieuse invitation qui leur est adressée. » Ou « sont désolés (pour telle cause) de ne pouvoir profiter, etc. » On exprime toujours des regrets et on ne manque jamais de remercier.

Pour un dîner, on répond par un court billet: « Cher Monsieur et chère Madame, nous acceptons avec un très grand plaisir, mon mari et moi (ou ma femme et moi), l'aimable invitation que vous avez bien voulu nous adresser et nous vous remercions d'avoir pensé à nous. » Ou: « Nous regrettons très vivement que (telle chose) nous prive du plaisir d'accepter, etc. »

Après avoir refusé une invitation, on ne se ravise pas, on n'avertit pas que, les circonstances nouvelles le permettant, on peut assister à ce dîner auquel on avait été convié. Cela pourrait gêner les maîtres de la maison qui ont peut-être offert à un autre la place qu'ils vous avaient réservée à leur table, en premier lieu. La réponse doit être adressée immédiatement, afin que les amphytrions sachent à quoi s'en tenir, au plus tôt, et puissent remplacer, dans les délais exigés par la politesse, les convives qui font défaut.

Avoir les quatre pieds blancs.

— Le poète Mistral a publié en langue provençale quelques pages très curieuses sur les anciennes diligences, l'aspect et le mouvement des routes avant l'établissement des chemins de fer. Ces pages ont été traduites par M. A. Dau-det (voir la *Revue du Dimanche*).

Voici ce que nous y remarquons quant à l'origine de la locution populaire *avoir les quatre pieds blancs*, sans cesse usitée dans la conversation:

« Quelquefois, deux charretiers, têtus comme leurs mulets, se rencontraient sur la voie: « Coupe, toi!... tu veux pas couper, capon? » Zou, sur le museau du limonier un coup de fouet qui l'aveuglait et bousculait la charrette contre un tas de pierres. Alors on empoignait le pieu de la ridelle, ou le garot en bois d'yeuse, et il y avait sur la route des batailles effroyables.

Pourtant, pour la règle du chemin, un vieil usage respecté de tous faisait loi: le charretier dont la bête de devant avait les quatre pieds blancs, à la montée comme à la descente, gardait de droit le haut du pavé, et de là le proverbe: *Qui a les quatre pieds blancs peut passer partout.* »

Ainsi que nous l'avons dit, ce proverbe est très usité dans la conversation, nous l'entendons appliquer chaque fois qu'il s'agit d'une personne qui a la